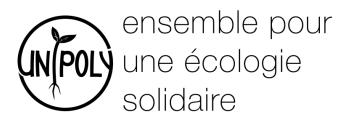
## Demande de Remboursement



\*Si ce n'est pas votre première demande, ces champs ne sont pas obligatoires. <3



## Reconnaissance de dettes. «Repas du midi - Marchéco»

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres d'engager des dépenses au nom de l'association. Le montant est ensuite remboursé au membre par la trésorerie générale de l'association sous condition que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but et sous la condition que la demande soit accompagnée de pièces justificatives valides qui prouvent que la dépense a été effectuée.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Repas du midi - Marchéco». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Repas du midi - Marchéco».

Par leur signature du document présent, Caroline Blazy membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Paul Debruyne, trésorier de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Repas du midi - Marchéco » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense:

- 1. Une Pizza Diavola pour le repas du midi des staff de Marchéco
- 2. Une pizza Regina, pour le repas du midi des staff de Marchéco
  - (a) Pour un total de 34 CHF
  - (b) Dépense engagées par Caroline Blazy.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **34** CHF à Caroline Blazy.

Lousaine le 24.10.2022

Le·la créancier·ière, membre d'Unipoly

Caroline Blazy:

Le·la trésorier·ière d'Unipoly

Paul Debruyne: